

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 26 janvier 2021

Présents : Hubert BACOT, Sébastien HENGY, Brigitte LAMBERT, Laurent ROUILLER, Marie-Anne LONGY, Jacques EME, Dominique JOLY, Ghislaine FAION, Chantal MILLOT, Alain CAROZ-JIMENEZ, Laurent SCHÜWY, Sophie NIALON, Véronique HUSSON, Cyrille ADAM

Excusée : Stéphanie ROMINGER

Le conseil a choisi comme secrétaire Cyrille ADAM

Le compte rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

1/ MISE EN PLACE DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE : le maire rappelle que lors du précédent conseil municipal, le principe de Délégation de Service Public pour l'exploitation du camping municipal avait été approuvé. Il convient désormais de créer la commission. Il sollicite les membres pour que l'élection, eu égard aux gestes barrière, se fasse à main levée et non pas à bulletin secret. Le conseil municipal donne son accord et élit à l'unanimité :

Titulaires

Sébastien HENGY
Dominique JOLY
Stéphanie ROMINGER

Suppléants

Marie Anne LONGY
Cyrille ADAM
Alain CAROZ

Rappelle que le maire fait partie de plein droit de cette commission.

2/ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE ET LA MAISON POUR TOUS : le maire informe le conseil municipal que La Maison Pour Tous (anciennement OPH du Jura) souhaite créer un abri pour ranger les bacs poubelles du bâtiment situé place de la Liberté. Cet endroit se situe parcelle ZC 492, sur le domaine public. A l'aide du rétroprojecteur, il indique

l'endroit qui a été défini avec cet organisme. Demande l'accord du conseil municipal sur ce projet, tout en précisant qu'une convention sera signée avec La Maison Pour Tous, convention qui réglera tous les détails administratifs. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

3/ CONVENTION DE SERVITUDE MAISON REDOUTEY : le maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la vente d'un bien appartenant aux Consorts Redoutey, situé 5 rue Marcel Aymé, parcelle AB 65, il est nécessaire de signer avec les futurs acquéreurs une convention de servitude pour l'obtention d'un droit de passage perpétuel car une canalisation souterraine d'eaux usées est située sur ledit terrain. Ajoute que ce document sera constitué lors de la signature de l'acte de vente chez le notaire. Sollicite l'accord des membres du conseil municipal pour signer l'acte de vente, lequel permettra de valider la servitude. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

4/ CONVENTION AVEC JURA NORD POUR LA MISE A DISPOSITION DES SERVICES TECHNIQUES 2021 : le maire informe le conseil municipal que les services techniques de Jura Nord, ainsi que les matériels liés à ces services, peuvent être mis à disposition des communes mais qu'il convient de signer avec Jura Nord une convention. Il ajoute que cela est très utile car ces services possèdent du matériel que nous n'avons pas. Le conseil municipal approuve et autorise le maire à signer la convention pour 2021.

5/ OUVERTURES DE CREDITS AVANT LE VOTE DES BUDGETS : comme tous les ans, pour pouvoir régler avant le vote des budgets les factures d'investissement qui n'étaient pas prévues sur 2020, il convient d'ouvrir des crédits, dans la limite du $\frac{1}{4}$ de ceux ouverts l'année n-1 ; ils seront portés sur les budgets 2021. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

6/ DEMANDE D'AUTORISATION COMMERCE AMBULANT (RÔTISSERIE) : le maire informe le conseil municipal qu'il convient

de mettre cette demande en attente du fait qu'il n'a pu rencontrer cette personne pour avoir des informations complémentaires.

7/ POINT SUR LES TRAVAUX :

- * eau : la réception des travaux a eu lieu vendredi 29 janvier. L'enrobé bi-couche se fera au printemps
- * station de pompage : la pompe de chloration a été changée
- * esplanade collège : le revêtement des trottoirs sera fait lorsque les poteaux bois seront ôtés (toujours en attente...)

8/ FORÊT - TRAVAUX :

- * suite aux coups de vent, des travaux de sécurisation seront effectués vers la station de pompage (élagage)
- * Ilôt d'avenir : le dossier a été déposé le 15 janvier.

9/ PLAN DE RELANCE : le maire informe que dans le contexte d'urgence qui impose de soutenir l'économie par la relance de la commande publique, le Département a renforcé en 2020 la Dotation de Solidarité Territoriale, créée en 2018, dans le cadre d'un plan de soutien aux forces vives jurassiennes. Il ajoute que la DST s'applique également aux petits projets d'investissement de proximité des communes. Dans ce contexte, le remplacement du coffret électrique au camping (3 020 € HT), la sécurisation de la mairie avec visiophone et digicode (2 384 € HT) et l'installation d'une alarme dans l'atelier municipal (4 693.05 €) pourraient faire l'objet d'une subvention. Le conseil municipal autorise le maire à solliciter du Département une subvention sur un montant global de 10 093.05 € HT.

10/ CCAS : INFORMATIONS ET VACCINATIONS COVID :

Brigitte LAMBERT prend la parole et donne diverses informations, à savoir :

- * **Banque alimentaire :** la collecte nationale des 27-28 et 29 novembre qui a eu lieu à Colruyt a rapporté 1.162 tonne en 2020 (contre 1.485 en 2019). 30 bénévoles des communes environnantes y ont participé et Brigitte LAMBERT les remercie vivement.

Cyrille ADAM, a contrario d'autres élus, pense que la population n'est pas suffisamment informée par rapport à cette collecte, il souhaiterait qu'une information soit faite avant la collecte 2021 afin que les gens sachent vraiment où vont les produits collectés. Brigitte LAMBERT propose de faire une information à la population fraisanoise en temps voulu.

* déplacements sur Dole : Brigitte informe les élus que c'est Jacky EME qui se déplace sur Dole le lundi pour ramener les denrées alimentaires.

* Vaccinations COVID : c'est la mairie de Dampierre qui a été désignée par le Préfet pour organiser un centre de vaccinations. Les membres du CCAS ont listé les bénéficiaires âgés de 75 ans et plus et un courrier leur a été adressé. Brigitte en profite pour informer les élus que les « anciens » ne sont pas laissés pour compte mais qu'ils sont, au contraire, régulièrement contactés et visités ; des services leur sont aussi rendus.

* colis de Noël 2020 : le repas n'ayant pu avoir lieu, des colis de Noël, fort appréciés de tous, ont été offerts à nos « anciens ». Ce sont 142 coffrets qui ont été distribués en totalité : 81 pour les personnes seules, 29 pour les couples, 3 aux Opalines et les autres pour les familles dans le besoin.

* Galette aux Opalines : malgré la crise sanitaire, elle a eu lieu comme tous les ans et a offert un moment de convivialité aux résidents. C'était la 30^{ème} année.

Le maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré, avec Brigitte LAMBERT, le nouveau directeur des Opalines, Monsieur ROULIER. Les échanges ont été constructifs car il fusionne de projets.

Le maire conclut en remerciant les membres du CCAS pour leur implication.

11/ PREPARATION FLEURISSEMENT 2021 : Marie Anne LONGY prend la parole et fixe avec les élus concernés la prochaine réunion. En ce qui concerne Noël, elle précise que la fabrication de décorations de Noël est d'ores et déjà prévue pour Noël prochain.

12/ POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE : il s'agit du poste de Thierry TRONCIN, qui sera titularisé le 3 février 2021.

13/ PREPARATION DES BUDGETS 2021 : les différentes commissions sont invitées à se réunir et à faire des propositions pour les budgets 2021.

QUESTIONS DIVERSES

* **bulletin municipal** : il a été distribué par Thierry TRONCIN. Le maire souligne quelques coquilles d'impression et s'excuse auprès de Laurent ROUILLER : la commission bois ne figure pas dans le bulletin alors qu'elle était bien dans le « bon à tirer ».

* **sécurisation des différents sentiers (Ecoreuils, bouvreuils...)** : des projets sont en cours afin de sécuriser définitivement ces sentiers.

* **plots devant le tabac** : ils seront posés par les employés municipaux dès que les conditions météorologiques le permettront.

Vu par Nous, Hubert BACOT, Maire de la Commune de Fraisans, pour être affiché le 15 février 2021 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le secrétaire,

Le Maire,


Cyrille ADAM

H. BACOT

